

# LIBERTES SYNDICALES



## **Alexis ne lâche rien !**

La CGT peut se satisfaire, Alexis LOUVET est sorti du tribunal de Paris soulagé par la décision de justice : un simple rappel à la loi.

Une cinquantaine de militants, de tout horizon, l'a accueilli à sa sortie pour exprimer sa solidarité auprès d'un de ceux, bien trop nombreux, victimes de l'autoritarisme d'un gouvernement toujours plus méprisant envers la démocratie.

Il aura fallu 5 petites minutes d'audience pour rappeler la loi à Alexis LOUVET tenu d'en entendre chaque mot.

Le rappel à la loi n'est pas inscrit au casier judiciaire mais reste dans la mémoire du procureur.

Pourtant, Alexis n'est pas un voyou. Il prévient le barrage policier fouillant les manifestants du 5 juillet qu'il est en possession d'un petit couteau oublié dans son sac à dos. Oubli et aveu qui lui couteront 21h de garde à vue, menaces de déferrement et assignation au Palais de justice de Paris.

Alexis a chaleureusement remercié les militants mobilisés et rappelé le calendrier d'assignations de nos autres camarades injustement convoqués.

Malgré cette dure épreuve, **Alexis ne lâche rien sur la loi travail et appelle à un grand 15 septembre, pour une rentrée sociale réussie.**

# MILITANT PAS VOYOU

**Avec Alexis, tous ensemble le 15 septembre !**